



Barème honoraires

Tarifs applicables au 10/12/2020



01 64 03 10 00

www.coulommiers-immobilier.com
coulommiers.immobilier@orange.fr

VENTE

APPARTEMENTS, MAISONS, PROPRIÉTÉS, IMMEUBLE

A la charge du VENDEUR (TVA à 20 %)

De 0 € jusqu'en deçà de 100 000 €	10 %	avec un minimum de 3 000 €
De 100 000 € jusqu'en deçà de 150 000 €	8 %	avec un minimum de 9 000 €
De 150 000 € jusqu'en deçà de 200 000 €	6 %	
De 200 000 € jusqu'en deçà de 250 000 €	5,5 %	
De 250 000 € jusqu'en deçà de 300 000 €	5 %	avec un minimum de 13 000 €
De 300 000 € jusqu'en deçà de 450 000 €	4,5 %	avec un minimum de 14 000 €
A partir de 450 000 €	4 %	avec un minimum de 20 000 €

TERRAINS

A la charge du VENDEUR (TVA à 20 %)

De 0 € jusqu'en deçà de 60 000 €	10 %	avec un minimum de 3 000 €
De 60 000 € jusqu'en deçà de 150 000 €		10 000 €
A partir de 150 000 €		7 %

LOCATION

- Locaux d'habitation nus ou meublés

(soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5)

- Locaux de droit commun

A la charge du BAILLEUR (TVA à 20 %)

- Entremise et négociation 150 €
- Visite, constitution du dossier du locataire, Rédaction du bail 8 € / m²
- Etat des lieux 3 € / m²
- Si superficie > 110 m² 1200 €

A la charge du LOCATAIRE (TVA à 20 %)

- Visite, constitution du dossier, Rédaction du bail 8 € / m²
- Etat des lieux 3 € / m²
- Si superficie > 110 m² 1200 €

- Locaux commerciaux, professionnels

A la charge du BAILLEUR (TVA à 20 %)

- Rédaction de bail et état des lieux 10 % du loyer annuel charges comprises hors taxe

A la charge du LOCATAIRE (TVA à 20 %)

- Rédaction de bail et état des lieux 10 % du loyer annuel charges comprises hors taxe